

Loué soit Dieu le Tout–Puissant, lui qui nous a permis de nous retrouver dans cette magnifique ville de New York afin de participer aux présentes assises de notre Organisation.

- **Excellence Monsieur le Président de la 76 -ème session de l'Assemblée Générale,**
- **Majestés,**
- **Excellence Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- **Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,**
- **Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres, Chefs de délégation,**
- **Distingués Délégués, Mesdames et Messieurs, tout protocole observé**

1. Je voudrais, à l'entame de mes propos, exprimer mes chaleureuses félicitations à Son Excellence Monsieur **Abdulla SHAHID**, pour sa brillante élection à la présidence de la 76^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'ONU.

Le Burundi vous assure, **Monsieur le Président**, de sa pleine et entière coopération et vous souhaite plein succès et bonheur dans l'exercice de votre mandat aussi bien sur le plan professionnel que personnel.

2. Il me plaît également d'exprimer la profonde gratitude de ma délégation à votre prédécesseur, l'**Ambassadeur Volkan BOZKIR**, pour son travail remarquable malgré les conditions rendues extrêmement difficiles par la **pandémie de COVID-19**.

3. Qu'il me soit, à cette même occasion, permis d'exprimer ma haute appréciation à **S.E Antonio Guterres, Secrétaire Général de l'ONU**, pour les résultats atteints dans un contexte international marqué par diverses crises violentes et une économie mondiale fragile et chancelante.

Je lui souhaite plein succès et bonne santé dans l'accomplissement de ses tâches durant son deuxième mandat.

4. Je m'en voudrais, par ailleurs, de ne pas remercier le **Gouvernement et le peuple américains**, plus particulièrement celui de la ville de **New York** pour l'accueil et l'hospitalité légendaire nous réservés.

➤ **Excellences,**

➤ **Monsieur le Secrétaire General,**

➤ **Distingués Délégués,**

➤ **Mesdames et Messieurs,**

5. Cette 76ème session de l'Assemblée Générale se tient au moment où le **Burundi** va fêter la 60ème anniversaire de son indépendance et de son adhésion à la famille des Nations Unies.

C'est donc un moment de se rappeler que l'ONU a joué un grand rôle car depuis la fin de la première guerre mondiale, le Burundi était géré sous le mandat de la SDN puis de l'ONU.

La mauvaise gestion de la période coloniale a eu des retombées négatives pour le Burundi qui a encouru juste au lendemain de l'indépendance, des conflits sociaux qui ont été caractérisés par des massacres répétitifs dont les plaies peinent encore à se cicatriser.

Comme il ressort du thème central de notre débat général, il faut effectivement redonner de l'espoir à nos citoyens.

- 6. Au Burundi, c'est redonner l'espoir non seulement face aux effets dévastateurs de la pandémie de Covid-19, mais aussi aux conséquences de ces crises répétitives qui se sont perpétrées dans le pays en toute impunité.**

- 7. Ainsi, cette session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies arrive, pour moi, à un moment propice pour mon pays le Burundi, car elle lui offre une agréable occasion de partager avec cette auguste assemblée, les avancées significatives sur la scène nationale, régionale et internationale.**

8. En ce jour, la restauration de la paix, la sécurité, la stabilité et la cohésion sociale sont une réalité au Burundi.

Le seul ennemi qui reste une menace contre les citoyens, en plus de la pandémie Covid-19 qui nous est tous commun, c'est la pauvreté.

Nous nous sommes engagés, avec tous les citoyens à la combattre afin d'atteindre notre objectif : le bien-être du peuple Burundais.

9. Et pour y parvenir, nous avons identifié un certain nombre de priorités que nous avons inscrites dans la feuille de route du Plan National de Développement du Burundi, PND 2018-2027, un programme ambitieux et transformateur pouvant accélérer le processus de développement socio-économique déjà en marche depuis 2018.

10. D'abord, la bonne gouvernance et la justice sociale.

Pour ce faire, la lutte contre la corruption, les malversations économiques et la lutte contre l'impunité, font partie des priorités du Gouvernement réputé responsable et laborieux.

Pour ce qui est effectivement de la lutte contre l'impunité et la prévention des conflits sociaux, le Burundi a mis en avant les mécanismes de justice de proximité afin de permettre à tous les Burundais d'avoir un accès rapide et égal à la justice équitable.

Aussi, des efforts ont été consentis pour rendre réel l'indépendance et l'impartialité de la magistrature en rendant opérationnel le Conseil supérieur de la magistrature.

Il sied de souligner ici que dans le cadre de gérer les vices violents du passé, le Gouvernement du Burundi est en train de gérer à bon escient le processus de justice transitionnelle en vue de répondre aux besoins de justice pour toutes les victimes.

11. Dans le cadre de la gestion sécuritaire, nous tenons à souligner la question du **terrorisme**.

Sur ce sujet, Mr le Président, il est indéniable que des succès ont été enregistrés.

Toutefois, il faut en même temps, et humblement, reconnaître que nous sommes loin d'avoir développé une stratégie commune, adéquate et efficace pour annihiler ce fléau.

Sur le plan stratégique, étant entendu, que le terrorisme n'a pas de justification, je reste convaincu qu'au-delà de l'action militaire nécessaire, la lutte efficace contre le terrorisme suppose, une lutte contre la radicalisation qui a pour terreau l'ignorance, la pauvreté, le chômage des jeunes et l'analphabétisme.

L'ONU devrait entreprendre des actions de lutte contre la pauvreté et prendre des sanctions sévères contre ces groupes et tous ceux qui les soutiennent.

12. De notre côté, Nous sommes préoccupés par la prolifération du terrorisme dans la sous-région dont les responsables tels que l'ADF et Red TABARA ayant la base dans la région de l'Est de la RDC, qui recrutent des jeunes chomeurs et qui tuent aveuglement les paisibles et innocents citoyens.

Je reste convaincu que ces groupes constituent une menace non pas seulement pour notre région mais pour l'humanité toute entière. Nous devons à cet égard, unir nos forces pour lutter contre le terrorisme sous toutes ces formes et manifestations.

Et, Nous estimons que ce combat doit se poursuivre avec plus de détermination et de solidarité.

C'est dans ce contexte que depuis 2007, mon pays le Burundi a mis à la disposition de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union Africaine des contingents militaires et policiers,

pour contribuer au rétablissement et au maintien de la sécurité et de la paix dans certains pays qui en ont besoin comme en Somalie et en République Centre Africaine (RCA).

- 13. S'agissant des questions des droits de l'Homme, le Burundi croit fermement que les droits de l'homme doivent être protégés par des mécanismes claires de bonne gouvernance, de sécurité et de justice équitable.**

Dans le cadre du suivi de l'état de mise en œuvre des principes de protection des droits de l'Homme, la Communauté Internationale devrait adhérer aux principes fondamentaux d'universalité, de transparence, d'impartialité, de non-sélectivité, de non-politisation et d'objectivité ainsi que le rejet de la pratique de deux poids, deux mesures en la matière.

A cet égard, le Burundi estime que la meilleure voie de promouvoir et protéger les droits humains doit passer par la coopération, le dialogue, l'assistance technique et le renforcement des capacités des mécanismes nationaux œuvrant dans le domaine des droits de l'homme.

14. **Nous saisissons cette occasion pour demander à certains partenaires, notamment au sein du Conseil des Droits de l'homme des Nations Unies, de faire une lecture juste et responsable des efforts que le Burundi déploie aux côtés d'autres Nations et les apprécier à leur juste valeur. Toute tendance à singulariser le Burundi en lui collant des mécanismes spéciaux en matière des droits de l'homme est tout simplement contre-productive.**
15. **Comme vous le savez, le Burundi dispose des mécanismes nationaux à même de défendre, promouvoir et protéger les droits de l'homme. Outre la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme qui vient de recouvrer son statut A, nous avons l'Observatoire National pour la Prévention et l'Eradication du Génocide, des Crimes de Guerre et Autres Crimes contre l'Humanité, la Commission Vérité et Réconciliation, le Conseil National pour l'Unité Nationale, la Commission Terres et autres Biens ainsi que l'institution de l'Ombudsman.**
16. **Dans la pratique, le Gouvernement s'est concentré sur la protection des droits de l'Homme, le respect des principes démocratiques, des libertés d'opinion, d'expression et de presse.**

Et, beaucoup d'efforts ont été consentis grâce à l'instauration d'un dialogue quasi permanent entre partis politiques, les médias et les pouvoirs publics.

Ceci a permis la réouverture de quelques médias qui avaient été fermés dans la foulée des échauffourées et l'insurrection de 2015, la libération de plus de cinq mille prisonniers par la grâce présidentielle, la participation des partis politiques et de la société civiles dans la gestion de la vie politique et sociale du pays.

- **Monsieur le Président,**
- **Majesté,**
- **Excellences,**
- **Distingués Délégués,**
- **Mesdames et Messieurs,**

17. Parlant des questions socio-économiques, le Burundi, comme d'autres pays ne peut pas faire un pas vers le développement sans résoudre des questions de santé, de l'éducation, de gestion des groupes particuliers comme les jeunes, les femmes et les personnes vulnérables et les déshérités.

18. Dans le secteur de la santé, la pandémie du Covid-19 qui s'ajoute à d'autres maladies qui font rage comme la malaria, le VIH SIDA, la tuberculose et d'autres préoccupe le gouvernement du Burundi.

S'agissant de la pandémie de Covid-19, depuis l'apparition des premiers cas, le Burundi a pris des mesures de prévention et de riposte à cette pandémie et toutes nos stratégies ont permis de maintenir la positivité des tests à un taux inférieur à 3% et d'éviter de grandes incidences des formes graves.

Cependant, la complexité du virus interpelle toutes les nations du monde à plus de recherche et d'ingéniosité pour trouver une solution solidaire, collective, durable voire définitive à cette pandémie qui perturbe l'humanité toute entière.

Dans le même ordre, le Burundi fait appel aussi à la solidarité internationale pour secourir nos citoyens des autres maladies qui entravent leur action pour le développement économique.

Dans ce cadre, le Gouvernement du Burundi met en œuvre sa politique de gratuité de soins de santé pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes qui accouchent dans les structures sanitaires publiques.

En plus, nous nous sommes engagés à doter à chaque commune d'au moins un hôpital pour assurer des soins de proximité à toute la population burundaise.

19. De ce développement économique effectivement, la priorité est d'abord la **sécurité alimentaire**.

Notre pari est que chaque bouche ait à manger, et chaque citoyen ait des revenus lui permettant de subvenir aux autres besoins de base.

C'est ainsi que l'Etat du Burundi s'est engagé à soutenir les coopératives locales en ligne de combat contre la pauvreté sur toutes les collines du pays. Et, cette politique a fait du Burundi un des rares pays qui n'importent pas de denrées alimentaires.

20. **L'autre priorité s'oriente vers l'éducation.**

L'éducation pour tous est inscrite dans l'agenda des NU et mon pays en trouve une condition sine qua none du programme de développement durable.

Nous avons d'abord assuré la gratuité de l'enseignement fondamental pour permettre à chaque enfant d'aller à l'école quelle que soit sa situation sociale.

C'est dans ce même ordre que nous avons décidé d'installer une infrastructure scolaire à chaque colline de recensement et des centres d'enseignement des métiers.

Nous nous attelons maintenant à réformer le système éducatif pour en faire un enseignement technique et professionnel, ce qui permettra de créer une jeunesse techniquement capable d'être polyvalente dans l'exercice des activités économiques dans tous les secteurs.

21. Quant à la protection sociale, il s'agit de la mise en jeu des questions de **l'employabilité des jeunes et des femmes et de l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de vulnérabilité.**

Pour ce faire, tout en incitant les jeunes à faire preuve d'imagination pour initier des projets de développement, le Burundi a lancé un vaste programme d'autonomisation économique et d'emploi des jeunes en plus de la création de la Banque d'Investissement pour les Jeunes, BIJE, et la Banque d'Investissement pour les Femmes.

En outre, en vue d'atteindre ses objectifs en rapport avec la création d'emploi et le développement, l'Etat du Burundi, via le Fonds d'Impulsion, de Garantie et d'Accompagnement (FIGA), offre une partie des garanties aux projets rentables initiés et gérés par les jeunes et les femmes.

22. En plus de ces axes cités, le Burundi met également l'importance sur **le rapatriement des réfugiés et la prise en charge des retraités.**

Grâce à la paix et la sécurité retrouvées, les réfugiés burundais, y compris les acteurs politiques, rentrent massivement et sont accueillis avec amour et dignité.

De juillet 2020 à nos jours, plus de 75.000 réfugiés sont rentrés volontairement ajoutés à plus de 50.000 qui rentrent sans passer par les organismes spécialisés de l'ONU.

Quant aux retraités, l'objectif principal est la prise en charge des personnes âgées en général, en assurant leurs soins médicaux et en améliorant leur pension.

Pour redonner l'espoir à tous les citoyens dans l'ensemble, le Gouvernement a lancé cette année, un **Programme National de capitalisation de la paix, stabilité sociale et de la promotion de la croissance économique.**

Ce programme, je le crois, va bénéficier de l'appui de tous les partenaires au développement du Burundi pour booster le développement socio-économique, capitaliser la paix et assurer aux citoyens un Burundi d'espoir après de longues périodes de conflit.

23. Un autre axe qui interpelle nos efforts dans le développement durable auquel le Burundi attache une grande importance est la protection de l'environnement, avec son adhésion à une vingtaine de conventions internationales y relatives.

Dans ce contexte, le Burundi met tout en œuvre pour mobiliser les moyens de financement des projets liés à la biodiversité, à la dépollution des eaux, à la protection des sols, à la protection de la couche d'ozone et des polluants organiques, à travers notamment son projet ambitieux : « *EWE BURUNDI URAMBAYE* », qui signifie le Burundi couvert dans sa totalité.

- **Monsieur le Président,**
- **Excellences,**
- **Distingués Délégués,**
- **Mesdames et Messieurs,**

24. **Sur le plan diplomatique et de coopération, le Burundi s'est engagé à normaliser et à promouvoir ses relations d'amitié et de coopération avec ses partenaires bilatéraux et multilatéraux, et à retrouver la place qui lui revient dans le concert des Nations.**
25. **A ce sujet, Mon pays salue encore une fois la décision historique du Conseil de Sécurité des Nations Unies et du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine de retirer le Burundi de leurs agendas politiques en guise de reconnaissance du retour de la paix, la sécurité et la stabilité durable dans le pays.**
26. **De même, le Burundi se félicite des progrès déjà atteints dans le processus de normalisation de ses relations d'amitié et de coopération avec l'Union Européenne et ses Etats membres à travers un dialogue politique mené dans un esprit constructif et respectueux entre les deux parties.**
27. **Au niveau continental, notre pays se réjouit d'avoir ratifié l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), dont l'objectif ultime est d'intégrer à terme l'ensemble des 55 États de l'Union Africaine au sein d'un même bloc de libre-échange.**

Tout cela pour répondre aux aspirations énoncées dans l'Agenda 2063 visant à créer un marché continental avec la libre circulation des personnes, des biens et services qui sont essentiels pour le renforcement de l'intégration économique.

Pour cela, le Burundi, avec la Tanzanie et la RDC, nous sommes sur une meilleure voie en initiant le projet de chemin de fer qui va relier le port de Dar Es Salaam au Burundi et à l'Est de la RDC.

28. Avant de terminer mon propos, Mr le Président,

Sur le plan institutionnel, le Burundi soutient l'action concertée du Secrétaire Général de l'ONU pour promouvoir la réforme des Nations Unies afin de revitaliser cette organisation commune et la rendre plus efficace, plus efficiente, plus redevable et plus proche des populations du monde, et, Nous accueillons avec enthousiasme son rapport sur l'Agenda commun qu'il considère comme le point de départ de nos efforts conjoints.

29. Dans ce cadre, étant le seul continent non représenté dans le groupe des membres permanents du Conseil de Sécurité et sous-représenté dans la catégorie des membres non permanents, l'Afrique continue de subir l'injustice historique d'exclusion dans cet organe extrêmement important pour nous tous.

30. Pour conclure **M. le Président**, l'Etat du Burundi réitère son ferme attachement aux principes et valeurs véhiculés par la Charte des Nations Unies tels que l'égalité souveraine des Etats, l'intégrité territoriale, la non-agression, l'indépendance politique, le règlement des différends par les moyens pacifiques.

De même, l'Etat du Burundi renouvelle sa foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la justice sociale, la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes ainsi que des Nations.

Je vous remercie pour votre aimable attention !

Que Dieu vous bénisse !